

Tulle le 01/02/07

# Les brèves CFDT : CE et DP de Janvier 2007

## Comité d'établissement du 25 janvier

### Plan de charge :

La charge représente 110 Kh dont 80 Kh en ferme, le potentiel est de 85500 Kh. La charge externe est de l'ordre de 21Kh. Un écart de - 10Kh est observé par rapport au mois précédent, la direction explique que la charge des TS ne peut pas être toute entrée dans Bann dans la mesure où ce sont des produits avec un taux de rotation rapide donc qui mobilisent beaucoup de temps pour créer les articles. Ce point est à l'étude afin d'affiner au mieux ce que représente cette charge. Globalement la charge est satisfaisante offrant un volant de sous traitance.

Concernant le carnet de commandes, la CFDT demande à la direction de bien vouloir le présenter régulièrement. Le Directeur indique que ceci sera fait au CE prochain ainsi que le budget 2007 de NEXTER Mechanics. Concernant le bilan de l'exercice 2006, il faut attendre la validation des comptes au prochain Conseil d'administration. La CFDT souhaite également que les documents concernant la charge soient mieux détaillés et avoir les documents suffisamment tôt.

### Les effectifs, situation à fin décembre 2006 :

140 personnels sont inscrits comme opérationnels auxquels il faut ajouter 34 intérimaires dont 6 à l'usine de Bar. L'effectif global de l'établissement est de 192 en considérant les apprentis et les personnels dans les divers dispositifs de pré-traitement du PSE.

### Embauches en cours

Deux embauches au 1er janvier en contrat CDI parmi les intérimaires, pour mémoire 5 sont prévues en 2007 dont 1 à l'usine de Bar.

La CFDT renouvelle son souhait de voir plus d'intérimaires recrutés en CDI, la direction ne semble pas fermée mais veut être sûre en terme de charge. Les méthodes sont pour la CFDT le secteur le plus fragile actuellement d'autant plus avec la volonté du PDG d'augmenter les activités civiles. Cette volonté ne peut aboutir que si délais et qualité sont respectés envers nos clients et pour cela de gros efforts d'organisation sont à faire. **Ceci va se compliquer avec le départ prévu de trois OSD dont les compétences vont manquer cruel-**

**lement en usinage et surtout aux TS.**

Deux autres arrivées en CDI, le responsable de production et un ingénieur au département DCO-INGE.

### Politique d'embauche des travailleurs handicapés.

NEXTER Mechanics a engagé une démarche de diagnostic (état des lieux et propositions d'amélioration) avec Croix Marine Emploi et Cap Emploi. Une analyse de différentes activités de l'établissement permet de cibler les opportunités d'emploi et les contraintes et exigences qui peuvent limiter l'accès.

Des propositions s'articulent autour de deux axes, l'emploi direct en production ou structures et l'emploi indirect par le biais de marchés de sous traitance passés avec le milieu protégé local. Tulle, est au niveau du groupe, en avance de phase. Ce diagnostic sera t'il intégré dans la démarche du groupe ? Les négociations en cours sur l'emploi des personnes handicapées nous le diront.

### Interdiction de fumer au 1er février 2007

Le Décret N° 2006-1386 du 15/11/06 impose aux entreprises l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif à compter du 1er février 2007.

La direction va sortir une note interne en ce sens, le règlement intérieur sera adapté. Certaines entreprises interdisent de fumer sur la totalité de l'enceinte, pour ce qui nous concerne ce sera dans tous les locaux, la direction ne souhaite pas installer d'espaces réservés aux fumeurs. L'obligation d'affichage de cette interdiction ne peut être transigée, l'employeur peut être soumis à de fortes amendes en cas de non respect de ce décret et sa circulaire d'application.

### Réimplantation des activités du bât. 104

La centrale documentaire est en cours de transfert vers le bât 234, archives production et BMG. avec les moyens de reprographie.

L'assistante sociale partagera le local au bâtiment 419 (self) avec la mutuelle. Pour ce partage, l'assistante sociale assurera ses permanences le mardi. L'infirmerie se transforme en salle de soins au premier étage du bât 225 dans l'ex ou future ? cuisine.

Les syndicats vont au 419 à la salle Pauphile qui va être sé-

parée en deux pour environ 35 m2 chacun. Situation provisoire puisque le self est en voie de cession à la ville de Tulle. Le comité d'établissement va s'installer au bât 225 dans le local où étaient les archives BMG soit une surface d'environ 50 m2 dont 2 bureaux de 9 m2 chacun. Ces déménagements sont imminents.

**Restauration :** En parallèle avec ces déménagements, la CFDT a demandé à la direction ce qu'il en était de l'évolution du restaurant d'entreprise et de la situation des personnels qui y travaillent. La réponse est on ne peut plus claire, ceci concerne CGPF qui est propriétaire du bâtiment (donc M. Bonnefis) qui traite avec l'acheteur.

Pour la CFDT c'est oublier un peu vite que l'association qui gère le restaurant d'entreprise est présidée par le responsable des ressources humaines du centre, que cette association a été à notre service durant des dizaines d'années et au service de nos responsables VIP au 1er étage. Compte tenu de ce qui a été indiqué par voie de presse sur l'évolution du fonctionnement du restaurant inter entreprises en lien avec le pôle restauration de la Montane (qui à cette occasion s'est offert un coup de pub), la CFDT a pris contact avec le Député Maire de Tulle afin que les personnels soient tenus informés des négociations en cours qui engagent leur avenir. Ce dernier nous assure que tout sera fait pour la sauvegarde de leur emploi et pour qu'ils soient informés de l'évolution du dossier.

## **Réunion des délégués du personnel du 31/01/07**

### **Questions CFDT :**

#### **N° 01/2007 : Entretien d'activité Individuel.**

Point sur la réalisation des Entretiens d'activité Individuels.

**Réponse :** Pour 2007, les objectifs suivants sont fixés, cadres fin février; mensuels fin mars. Pour l'atelier 421, il est prévu 3 EAI dans l'année, 1 avec le REOP actuel pour l'année 2006; 1 avec son remplaçant ou le responsable prod. pour les objectifs 2007 et 1 pour la grille de compétences. Bon courage à tous ! Il reste cependant à faire la mise à jour des emplois types en fonction du poste occupé.

#### **N° 02/2007 : Badges Nexter.**

La distribution des badges auprès des salariés convention collective à bien été effectuée, quand est-il pour les ouvriers sous décret sachant que les autres établissements les ont distribués également aux OSD ?

**Réponse :** Les badges sont en cours de distribution.

#### **N°03/2007 : Bâtiments 125 et 126.**

Le chauffage de ces deux bâtiments fonctionne mal ou pas,

une intervention est-elle prévue ?

**Réponse :** Ce sont les REOP qui doivent faire les demandes d'intervention pour ce type de dysfonctionnement.

#### **N°04/2007 : Accessibilité à intra-giat.**

Est-il possible de mettre à disposition des personnels de production un ordinateur connecté à intra-giat ?

Il serait en effet possible de les installer à chaque espace communication.

**Réponse :** Il est hors de question d'installer dans les espaces com. un poste informatique.

La CFDT déplore ce blocage qui pénalise les personnels de production. Nous reviendrons à la charge.

#### **N° 05/2007 : Prime d'ancienneté des mensuels.**

Avez-vous vérifié l'actualisation de la prime d'ancienneté des mensuels en fonction du barème en vigueur ?

**Réponse :** l'actualisation des primes se fera en février 2007.

#### **N° 06/2007 : Planification.**

Est-il possible d'organiser une planification annuelle des réunions délégués du personnel ?

**Réponse :** Un planning de réunions CE et DP a été donné en séance.

#### **N° 07/2007 : Réunion carrière.**

Quand est-ce-que cette réunion programmée en janvier est-elle prévue ?

**Réponse :** Ce sera début mars.

La CFDT avait compris que cette réunion aurait lieu en janvier et constate que les engagements ne sont pas tenus.

#### **N° 08/2007 : Badgage.**

Le personnel badgeant au bâtiment 104 ne pourra prochainement plus effectuer cette opération suite à la démolition de celui-ci, où est-il prévu d'implanter la badgeuse ? Et quand ?

**Réponse :** La badgeuse sera implantée dans les prochains jours au bât. 234.

#### **N° 09/2007 : Primes des travaux insalubres .**

Pouvez-vous mettre à jour les primes de travaux insalubres, sur les machines Tacchi, TBT, Wahli, ...

**Réponse :** Ces postes ont les primes de travaux salissants.

#### **N° 10/2007 : Prime de sommet de grade.**

Le versement de la prime de sommet de grade pour les fonctionnaires détachés a-t-elle été versée ou est-il prévu de le faire ?

**Réponse :** Cette prime sera versée en février 2007.

---

*Ensemble,  
construisons l'avenir,  
défendons l'emploi  
et développons le social !*